

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Lyce-GT-de-nouvelles-annonces-pour-le-suivi-des-eleves>



École & société

Lycée GT : de nouvelles annonces pour le suivi des élèves

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : mardi 7 janvier 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le comité de suivi de la réforme du lycée GT, créé à la demande du SE-Unsa, a fait début décembre des propositions au ministère pour faire évoluer les modalités de suivi des élèves. Le ministre a retenu plusieurs de ces propositions et annoncé un chantier réglementaire sur les professeurs principaux.

Jean-Michel Blanquer a répondu favorablement à la création de conseils de spécialités en amont des conseils de classe pour éviter les conseils de classe pléthoriques. Il n'indique pas qu'une réflexion sera menée sur ce qui est exigible de chaque enseignant en termes de présence aux réunions alors qu'il serait bon de clarifier cette zone grise.

Il envisage de donner la possibilité aux établissements de passer de professeurs principaux chargés d'une classe entière à des professeurs référents chargés du suivi d'un groupe d'élèves mais ne donne aucune indication sur la façon dont serait reconnue cette mission et qui pourrait l'assurer (les professeurs-documentalistes y auront-ils accès, comme le SE-Unsa le propose ?

> voir notre article

<https://enseignants.se-unsa.org/Suivi-des-eleves-une-nouvelle-fonction-accessible-pour-les-professeurs>.

Il ne dit rien non plus de l'articulation entre le suivi assuré par ces professeurs référents et les missions des psyEN EDO. Pour le SE-Unsa, les professeurs référents ne doivent pas se substituer aux psyEN, leurs missions doivent bien rester celles des professeurs principaux.

Le ministre n'a pas retenu une des propositions que le SE-Unsa a portée au Comité de suivi, à savoir le financement d'une heure de vie de classe hebdomadaire pour effectuer les tâches de professeur principal. Il n'a même pas retenu la proposition plus modeste des pilotes du comité de suivi d'une heure de vie de classe par mois en plus de l'existant, dans l'emploi du temps des professeurs principaux.

Pour le SE-Unsa, ces mesures sont minimales et peuvent « fonctionner » cette année mais elles restent insuffisantes pour s'adapter à la nouvelle forme d'un lycée plus modulaire. Les obligations des enseignants doivent être clarifiées pour la participation aux conseils de classe, alors que la charge de travail s'est accrue cette année avec les changements de programme. L'organisation des conseils de classe doit évoluer vers un suivi plus individualisé et plus transversal des apprentissages des élèves.

Prof référent ou prof principal : quelle valorisation ?

Pour le SE-Unsa, l'enjeu central pour atteindre l'objectif de la réforme du lycée, une meilleure préparation des élèves à l'enseignement supérieur, c'est le suivi des élèves : l'investissement des enseignants pour cette mission doit être mieux valorisé et bénéficier d'un temps dédié.

Le SE-Unsa revendique au moins une heure par semaine inscrite dans l'emploi du temps pour le référent avec les élèves qu'il suit et du temps de concertation dans le service. Passer à un rythme semestriel permettrait d'alléger la pression évaluative que la réforme a renforcée avec les E3C. Ces nouvelles modalités doivent aussi concerner la classe de seconde où le choix des spécialités par les élèves doit être mieux accompagné. Le SE-Unsa revendique une revalorisation conséquente de l'ISOE part fixe part modulable, alors que le suivi des élèves est une mission de plus en plus prenante pour les enseignants. Il demande également que la mission de professeur principal permette l'accès au premier vivier de la classe exceptionnelle.

> voir notre article

<https://enseignants.se-unsa.org/Reforme-du-lycee-GT-le-SE-Unsa-propose-la-creation-d-une-nouvelle-fonction-pour>

Le SE-Unsa sera vigilant lors des concertations sur la réécriture annoncée des textes réglementaires par les services ministériels, notamment concernant le rôle des professeurs principaux, le suivi et l'orientation des élèves, alors que la circulaire a été actualisée en octobre 2018

Lycée GT : de nouvelles annonces pour le suivi des élèves

Pour en savoir plus sur les aménagements annoncés par le ministre, [cliquez ici](#)